

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2017

Volume XVIII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

## GOUVERNER LE « POST-CONFLIT » EN CÔTE-D'IVOIRE

PAR

MAXIME RICARD (\*)

« Qui est ivoirien ? », « L'Etat ivoirien pour qui et pour quoi ? », telles furent les questions qui ont profondément travaillé la société ivoirienne ces vingt-cinq dernières années. La crise post-électorale en avril 2011 a été violemment résolue avec la capture de Laurent Gbagbo. Beaucoup d'observateurs ont immédiatement utilisé le terme « post-conflit » pour décrire la situation sociopolitique depuis lors, terme présomptueux dans le contexte ivoirien (1), mais aussi normatif et téléologique d'une « pacification » du pays (2). Alassane Ouattara promit une élection présidentielle en 2015 pacifique et transparente, qui validerait les réussites de son premier mandat. A première vue, sa réélection au premier tour avec 83,7% des voix dans des conditions jugées satisfaisantes par une pluralité d'observateurs semble corroborer cette démarche.

La crise ivoirienne survenue entre 2002 et 2011 a soulevé de nombreux débats : au sujet de la « seconde guerre de libération », que le camp de Laurent Gbagbo aurait menée contre la France et la « gouvernance globale » (3), ainsi que sur le rôle des mobilisations populaires (4), mais aussi sur le rôle des identités (5) dans le conflit. Pendant les années 1970 et 1980, un « petit débat », pendant francophone du « Kenyan Debate » (6), a vu économistes, politistes, historiens et socio-anthropologues examiner

(\*) Doctorant et chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM, Canada).

(1) J.-P. CHAUVEAU / J.-P. COLIN, « La question foncière à l'épreuve de la reconstruction en Côte-d'Ivoire : promouvoir la propriété privée ou stabiliser la reconnaissance sociale des droits ? », *Les Cahiers du pôle foncier*, n°6, 2014, p. 10.

(2) R. BANÉGAS, « Reconstruction 'post-conflit' », *Dossiers du CERI*, 2012, pp. 1-10.

(3) G. PICCOLINO, « David against Goliath in Côte-d'Ivoire? Laurent Gbagbo's war against global governance », *African Affairs*, vol. CXI, n°442, 2011, pp. 1-23.

(4) R. BANÉGAS, « La politique du 'gbonhi'. Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », *Genèses*, n°81, 2010, pp. 25-44, et « France's intervention policy in Africa seen from below: some thoughts on the case of Côte-d'Ivoire », *European Review of International Studies*, vol. 1, n°3, 2014, pp. 60-79.

(5) R. MARSHALL-FRATANI, « The war of 'Who is who': autochthony, nationalism, and citizenship in the Ivoirian crisis », *African Studies Review*, vol. IL, n°2, 2006, pp. 9-43 ; A. CUTOLO, « Modernity, autochthony and the Ivorian nation. The end of a century in Ivory Coast », *Africa*, vol. LXXX, n°4, 2010, pp. 527-552.

(6) B. LOSCH, « Retour sur un débat ivoirien inachevé. A propos du millefeuille d'un gaou au pays gagou », in E. JUL-LARSEN et al. (dir.), *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire : conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau*, Karthala, Paris, 2011, pp. 603-617.

les réussites et échecs de l'aventure ivoirienne (7). A partir des années 1990, les débats se sont concentrés sur l'ajustement structurel, puis la crise socio-politique.

Le manque de profondeur historique et l'absence d'une problématisation de l'Etat en Afrique sont des difficultés qu'on retrouve dans les travaux sur les sociétés dites en « post-conflit » en général. La focalisation actuelle des intervenants internationaux sur le « rétablissement de l'autorité de l'Etat » est le symptôme d'une perception des crises sous l'angle de la faillite ou de la fragilité (8). Dans cette vision, la sécurité est au centre de toutes les attentions, promouvant une lecture wébérienne de l'Etat comme appareil de contrôle, détenteur de l'utilisation légitime de la violence. Max Weber estimait les capacités d'administration et la provision de la sécurité comme les références sur lesquelles un Etat pouvait être jugé et comparé (9). Une lecture instrumentaliste soulignant les « capacités » est donc promue, laissant peu de place aux relations dans le complexe Etat-société (10). En contraste, une conception relationnelle du pouvoir permet de comprendre les relations entre les gouvernants et les gouvernés pour déchiffrer les formes contemporaines de dominations, prenant en compte à la fois le versant matériel et idéationnel de la formation de l'Etat.

Il est donc essentiel de préciser la distinction entre « construction » et « formation » de l'Etat, deux processus interdépendants et toujours difficiles à démêler. Pour J.-F. Bayart, la construction de l'Etat est un « effort conscient de créer un appareil de contrôle », tandis que la formation de l'Etat est le « processus historique largement inconscient et contradictoire de conflits, de négociations et de compromis entre divers groupes » (11). Dans la configuration ivoirienne, il est essentiel de mobiliser la formation de l'Etat sur le temps long pour comprendre le présent et éviter le risque d'un discours téléologique sur la « pacification » post-conflit. Comment Alassane Ouattara a-t-il géré la nouvelle séquence politique après la crise post-électorale de 2011 ? Comment comprendre sa stratégie de (re) construction de l'Etat et de (re)construction de la paix au prisme du temps long de la formation de l'Etat ivoirien ? La thèse défendue ici est que le président Ouattara a utilisé l'opportunité de la résolution violente

(7) Cf. notamment, mais la liste n'est pas exhaustive : S. AMIN, *Le Développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire*, Editions de Minuit, Paris, 1967, 330 p. ; A. ZOLBERG, « La redécouverte de la Côte-d'Ivoire », *Politique africaine*, n°9, 1983, pp. 118-131 ; A. FAURÉ / F. MÉDARD (dir.), *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Karthala, Paris, 1982 ; L. GOUFFERN, « Les limites du modèle ? A propos d'Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire », *Politique africaine*, n°6, 1982, pp. 19-34 ; B. CAMPBELL, « Le débat sur la dépendance. A quand un renouveau ? », *Politique africaine*, n°9, 1983, pp. 131-139 ; J.-P. CHAUVEAU / J.-P. DOZON, « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte-d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM*, vol. XXI, n°1, 1985, pp. 63-80, et « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'Etat », in E. TERRAY (dir.), *L'Etat contemporain en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1987, pp. 221-296 ; B. LOSCH, *Le Complexe café-cacao de la Côte-d'Ivoire : une relecture de la trajectoire ivoirienne*, Université de Montpellier, 1999, 543 p.

(8) S. HAMEIRI, *Regulating Statehood*, Palgrave Macmillan, New York, 2010, 256 p.

(9) M. WEBER, *Economie et société*, tome 1 « Les catégories de la sociologie », Plon, Paris, 1971.

(10) N. LEMAY-HÉBERT, « Rethinking Weberian approaches to statebuilding », in D. CHANDLER / T. SISK (dir.), *The Routledge Handbook of International Statebuilding*, Routledge, New York, 2013, p. 5.

(11) J.-F. BAYART, *L'Illusion identitaire*, Fayard, Paris, 1996, p. 19.

de la crise post-électorale de 2011 pour produire une vision particulière de la construction de l'Etat et de la paix, qui s'inscrit en partie dans l'historicité de la formation de l'Etat postcolonial – influencé par le rôle de l'« houp houétisme » –, ainsi que dans une vision propre au Président, « technocratique » et relativement autoritaire (12). Le « développement » économique est au cœur de la stratégie de résolution du conflit de Ouattara, stratégie qui a plusieurs limites. La manière de gouverner du Président est éloignée de la très vague « paix libérale » promue par les institutions et interventions internationales, mais n'est pas non plus une paix « illibérale » comparable à des régimes plus coercitifs comme le Rwanda ou l'Angola. Elle est à rebours des représentations de l'Etat dit « faible » ou « failli » en situation post-conflit, tout en étant toujours enchâssée dans des stratégies d'extraversion. Cette « paix » révèle les ambiguïtés de la reconstruction post-conflit en Côte-d'Ivoire et les incertitudes qu'elle produit.

UNE VUE D'ENSEMBLE DU PREMIER MANDAT  
D'ALASSANE OUATTARA

Depuis la fin de la crise post-électorale en avril 2011, la Côte-d'Ivoire a connu, du point de vue de la (re)construction de l'Etat, des changements profonds. En effet, Alassane Ouattara a bien mis en place des politiques ambitieuses pour sortir le pays de deux décennies de crises économiques, sociales et politiques. Les résultats macro-économiques sont indéniables et le développement est au cœur de la stratégie de construction de la paix du Président, mais la croissance est-elle inclusive ? La réforme du secteur de la sécurité (RSS) et le triptyque Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) ont été au cœur des discours, mais les héritages des crises passées pèsent lourd malgré un indéniable activisme sur ce terrain. La reconfiguration du jeu politique explique en grande partie les enjeux politiques de la « réconciliation », qui a été quelque peu délaissée par le Président.

Depuis 2012 (13), le pays connaît l'une des croissances économiques parmi les plus rapides du continent africain, avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 8,5% par an en moyenne entre 2012 et 2015 (14). En 2016 et 2017, la croissance prévue est de 7,8% et 8%.

(12) Dans une communication qui a été soumise pour publication, Giulia Piccolino propose une argumentation similaire à la nôtre, qui a inspiré certains de nos développements ici : G. PICCOLINO, « A victor's peace? Peacebuilding and statebuilding in Côte-d'Ivoire under the Alassane Ouattara presidency », communication pour le *workshop* « The legacy of armed conflicts: South African and comparative perspectives », University of Pretoria, 2016, 28-29 juil. 2016, 22 p. Elle élabore plus profondément sur la notion de « paix des vainqueurs » dans le contexte ivoirien. Nous la remercions de nous avoir communiqué ses travaux à l'avance.

(13) Une partie de cette section est issue de : M. RICARD, « Réconciliation et croissance économique en Côte-d'Ivoire : une union pour la paix ? », *Bulletin Francopaix*, vol. 1 n°1, 2016 ; C. JOURDE / M. RICARD / I. KANE, « Elections, légitimité et violence en Afrique de l'Ouest », Centre Francopaix (*Rapport d'analyse*, n°1), Montréal, 2016.

(14) Banque mondiale, « Présentation : Côte-d'Ivoire », 2016, disponible sur le site Internet [www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview](http://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview).

L'atteinte en 2012 du point d'achèvement du processus PPTE (Pays pauvres très endettés) des institutions de Bretton Woods a donné une marge de manœuvre budgétaire importante au nouveau gouvernement. Le processus PPTE a réduit la dette extérieure de 7,5 milliards de dollars et vu la dette publique passer de plus de 90% du PIB à environ 40% entre 2011 et 2015. Les investissements publics (en particulier dans les infrastructures) et le retour en force des investissements privés dans le pays, couplés à une hausse des exportations dans un contexte de cours élevés des matières premières agricoles, expliquent principalement les bonnes performances de l'économie ivoirienne. Ces politiques ambitieuses de relance par l'investissement public à travers deux plans successifs (Plan national de développement, PND) ont eu des effets tangibles, qui expliquent en grande partie l'optimisme de nombreux Ivoiriens, lequel se ressent dans les sondages d'opinion (15).

Tandis que la Banque mondiale souligne la qualité de la gestion budgétaire ivoirienne, notamment à travers la croissance des dépenses dans les secteurs sociaux (2015), d'autres réalités économiques et sociales sont moins flatteuses. Si une baisse du taux de pauvreté s'est enclenchée à partir de 2011, elle n'est pas suffisante pour compenser la hausse de la population, selon un rapport récent de l'institution. Cette dernière révèle qu'il y a « 935 500 plus de pauvres aujourd'hui qu'en 2008 dans le pays, avec une forte concentration dans le monde rural ». 46,3% de la population vit avec une dépense de consommation inférieure à 1 euro par jour, ce qui représente un taux de pauvreté cinq fois supérieur à celui de 1985. De plus, la gestion financière de l'Etat, malgré les nombreuses initiatives dites de « bonne gouvernance », reste un point problématique, en particulier dans le domaine de l'attribution des marchés publics (16).

La croissance en Côte-d'Ivoire est largement soutenue par les domaines des bâtiments et travaux publics (BTP), les activités extractives minières ou encore la finance et les communications. Ces secteurs n'ont pas eu un effet majeur sur la production d'emploi et donc sur le niveau de vie d'une majorité des ménages. Certains analystes ont proposé la mise en place d'une aide aux plus démunis sur le modèle de la « *bolsa familia* » brésilienne, une politique publique de redistribution qui commence à émerger en Afrique subsaharienne (17). Une redistribution de la croissance semble d'autant plus nécessaire que les changements sur le temps long de l'économie ivoirienne vont accentuer l'urbanisation : seulement 1 Ivoirien sur 4 travaillera dans l'agriculture en 2025, tandis que le nombre d'Ivoiriens en âge de travailler augmentera de 40%. Ainsi, outre l'exposition à des facteurs de risque

(15) G. PICCOLINO, « One step forward, two steps back? Côte-d'Ivoire's 2015 presidential polls », *Africa Spectrum*, vol. LI, n°1, 2016, p. 2.

(16) Banque mondiale, *La Force de l'éléphant : pour que sa croissance génère plus d'emplois de qualité*, World Bank Group, Washington, 2015.

(17) J. FERGUSON, *Give a Man a Fish: Reflections on the New Politics of Distribution*, Duke University Press, Durham, 2015.

comme une baisse des cours des produits agricoles ou l'augmentation des taux d'intérêts, la société ivoirienne pourrait produire un nombre croissant d'exclus en milieux urbains et donc, potentiellement, des conflits sociaux, selon le même rapport de la Banque mondiale (18). Si les performances macro-économiques sous l'ère Ouattara sont indéniables, un nouveau compromis économique et de redistribution est ainsi nécessaire. Le projet de l'émergence de la Côte-d'Ivoire à l'horizon 2020 est un *leitmotiv* d'Alassane Ouattara, mais il pose une question essentielle : à qui profite la croissance économique ? profite-t-elle à la réconciliation ? La croyance dans le rôle du progrès économique pour la réconciliation politique est ancrée dans l'historicité de la formation de l'Etat.

Sur le plan sécuritaire, les Forces républicaines de Côte-d'Ivoire (FRCI) demeurent divisées suite à l'intégration des anciens rebelles dans l'armée nationale, ceux qui étaient surnommés « Comzones » – pour commandants de zones. La disponibilité des armes et la poursuite de pratiques d'exploitation et de contrebande des ressources naturelles par d'anciens commandants de zone de l'ex-rébellion sont d'autant de signaux négatifs (19). L'existence d'un réseau militaro-économique lié aux anciens rebelles des Forces nouvelles (20) régulièrement documentée par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la Côte-d'Ivoire, est, à terme, une question difficile pour la réconciliation, mais aussi pour la paix et la sécurité dans le pays. Un rapport récent du Groupe d'experts des Nations Unies souligne que les anciens commandants de zone ont acquis une quantité importante de matériels militaires pendant et après la crise électorale (21), en violation de l'embargo onusien. Le gouvernement a mis fin aux activités de l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (ADDR) en 2015, avant les élections présidentielles, clamant avoir réintégré près de 70 000 anciens combattants, mais des personnes interrogées en Côte-d'Ivoire en mai 2015 ont questionné la réalité des chiffres annoncés et de l'intégration des pro-Gbagbo dans ce processus (22). Néanmoins, il est indéniable que des résultats tangibles ont été réalisés pendant ce processus DDR, selon une pluralité de sources lors de nos entretiens en 2015.

Il est vrai que « *ce n'est pas parce que l'enjeu Comzone n'est pas totalement réglé que rien ne se fait* » (23). Il y a néanmoins une distinction entre une réforme du secteur de la sécurité (RSS) « *formelle, officielle* »

(18) Banque mondiale, *La Force de l'éléphant...*, *op. cit.*, p. 27.

(19) Nations Unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte-d'Ivoire*, S/2015/252, 2015.

(20) Nations Unies, *Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts sur la Côte-d'Ivoire*, S/2013/605, 2013.

(21) Nations Unies, *Rapport final...*, *op. cit.*

(22) Dans le cadre d'un pré-terrain de thèse sur les politiques de construction de la paix et de l'Etat en Côte-d'Ivoire en mai 2015, nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens avec 4 grands groupes d'individus : OIG/ONG Internationales et représentations diplomatiques, ministères / agences de l'Etat, organisations de la société civile, chercheurs en sciences sociales. L'auteur de ce papier a aussi réalisé 2 ans d'activité en Côte-d'Ivoire dans le domaine de la construction de la paix en 2012 et 2013 pour le compte d'une ONG internationale.

(23) A. LEBGEUF, *La Réforme du secteur de la sécurité à l'ivoirienne*, Institut français de relations internationales, Paris, p. 5.

et « *les réalités d'un secteur de sécurité divisé, fragilisé, notamment par la présence résiduelle des anciens comzones au sein des forces armées* » (24). Les comzones ont effectué un certain contrôle sur le processus de DDR mais, depuis 2013, Alassane Ouattara semble avoir été plus sûr de lui-même vis-à-vis des anciens chefs militaires de la rébellion (25), notamment en envoyant en formation à l'étranger l'encombrant Issiaka Ouattara, dit « Wattaou » (26) ainsi qu'en ouvrant des enquêtes pour crimes de guerre pour Cherif Ousmane et Losséni Fofana, même si les suites de ces procédures judiciaires restent incertaines.

Les reconfigurations du jeu politique depuis 2011 doivent notamment se comprendre dans le cadre du fort affaiblissement du Front populaire ivoirien (FPI) de l'ancien président Gbagbo, dont l'extradition vers la Cour pénale internationale fin 2011 a été un outil important pour consolider l'assise du nouveau pouvoir. Cela a été couplé avec les arrestations et les détentions prolongées de nombreux anciens cadres du régime : à la mi-2015, encore 400 sympathisants de Laurent Gbagbo étaient détenus (27). Au sein de l'ancien parti présidentiel, plusieurs membres de l'élite incarcérés suite à la crise post-électorale, dont l'ancien premier ministre Pascal Affi N'Guessan, ont obtenu une libération provisoire en 2013, puis des condamnations allégées dans le cadre des différents procès contre les anciens dignitaires de l'ère Gbagbo. Ce dernier a très vite émergé comme le leader de l'opposition au sein du FPI, acceptant les règles du processus politique. La division au sein du FPI s'est rapidement fait jour entre les proches d'Affi N'Guessan et un autre camp, représenté par Aboudramane Sangaré, chacun des deux se revendiquant « président du FPI ». Le premier l'est devenu légalement suite à un recours en justice en 2015, un processus dont le second conteste la légitimité, dénonçant le soutien de l'Etat dans cette décision. Le camp Sangaré pose des conditions à une participation au jeu politique, notamment sur la question du retour de Laurent Gbagbo. La structure d'alliance créée en 2005 réunissant Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié pour s'opposer électoralement au Président d'alors, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), a été reconduite, dès le premier tour. La division de l'opposition et le faible intérêt des électeurs ont été des aspects marquants de l'élection présidentielle d'octobre 2015.

(24) *Ibid.*, p. 22.

(25) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*, p. 8.

(26) Issiaka Ouattara a été l'un des plus visibles « commandants de zone » militaire de la rébellion Forces nouvelles entre 2002 et 2011. Plusieurs rapports du groupe d'experts des Nations Unies sur la Côte-d'Ivoire font état de pratiques d'enrichissement illégales, par lui, depuis 2011. Très présent dans les médias, notamment dans un documentaire de la télévision française dans lequel il faisait étalage de ses biens luxueux, il a été déchu en juillet 2014 de son poste de commandant en second du Centre de commandement des opérations (CCDO) et de chef de la sécurité de la zone d'Abidjan-sud et a été envoyé en formation au Maroc. Depuis juin 2015, il est commandant en second de la garde républicaine en Côte-d'Ivoire. Cf. A. LEBGUEF, *op. cit.*

(27) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*, p. 13.



L'HISTORICITÉ DE LA FORMATION DE L'ÉTAT  
 POUR COMPRENDRE L'ÈRE OUATTARA :  
 L'HÉRITAGE NORMATIF HOUPHOUËTISTE

La distinction entre construction de l'Etat comme effort conscient de créer un appareil de contrôle et formation de l'Etat comme processus historique largement inconscient et contradictoire de conflits, de négociations et de compromis entre divers groupes, que nous avons évoquée en introduction, permet de mettre en perspective l'aventure ivoirienne (28). Elle permet de saisir l'historicité des discours et des pratiques contemporaines. On trouve en effet dans la formation de l'Etat post-colonial des similitudes avec la présidence Ouattara, tandis que le profil d'économiste technocrate du Président s'est mélangé avec l'héritage houpouétiste (29).

En identifiant des processus d'« *assimilation réciproque* » des élites, J.-F. Bayart (30) a testé l'hypothèse de la formation d'un bloc historique postcolonial dans chacun des pays concernés, à travers les concepts gramsciens de « *révolution passive* » et de transformisme, dont Félix Houphouët-Boigny (« FHB ») était devenu le maître, cooptant les « intellectuels » pour qu'ils ne puissent pas remettre en cause la prééminence acquise par sa faction au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Bruno Losch (31) a montré précisément comment la période entre la fin du second conflit mondial et l'indépendance (1960) a été le moment de la mise en place, par FHB, de cette révolution passive et des pratiques de transformisme, durant laquelle le Président a alors progressivement fait main basse sur le pouvoir politique, utilisant une série de « faux-complots » en 1963 pour soit éliminer, soit écarter puis réintégrer des éventuelles contre-élites. Cette personnalisation du pouvoir a opéré une rupture profonde avec le pluralisme politique naissant – même encore sous domination coloniale – de l'après-Seconde Guerre mondiale. Tout cela explique ce que Bayart a théorisé comme l'« *assimilation réciproque* » des élites, participant à la construction d'un bloc historique postcolonial empêchant l'émergence d'une opposition. Par cette intégration dans l'Etat, les « intellectuels » sont devenus les leaders de différentes régions du pays, redistribuant eux-mêmes au niveau local les ressources à travers les « réseaux rhizomatiques » vers le bas. Aujourd'hui, des indices existent quant à la volonté d'Alassane Ouattara de reprendre ce processus d'assimilation réciproque à travers l'alliance RHDP, avec l'éventuel retour d'un parti « hégémonique » mais pas « unique » sur la scène politique ivoirienne. La volonté de fusion du Rassemblement des républicains (RDR) du Président avec celui créé par FHB, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), même si elle provoque des dissensions, en particulier au PDCI, le symbolise. Cela étant,

(28) B. LOSCH, « Le concept café-cacao... », *op. cit.*

(29) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*, p. 16.

(30) J.-F. BAYART, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Fayard, Paris, 2006 (1<sup>re</sup> éd., 1999), 439 p.

(31) B. LOSCH, « Le concept café-cacao... », *op. cit.*, p. 343.



le RHDP comme parti hégémonique serait moins inclusif au niveau des représentations régionales que ne l'était le PDCI d'Houphouët (32). Surtout avec le vote, le 30 octobre 2016, de la nouvelle constitution, qui crée un poste de vice-président élu avec le président au suffrage universel. Une forme de « ticket » qui pourrait avoir comme conséquence une exacerbation de la compétition intra-partisane (33).

La naissance de l'houphouétisme a aussi reposé sur une « *alliance stratégique avec les marchands* » (34) que représentaient les sociétés de traite coloniales puis les sociétés d'exportation, notamment dans le secteur café/cacao, permettant de trouver, à partir de l'indépendance, des alliances stables à l'intérieur comme à l'extérieur, ce qui a fait de la Côte-d'Ivoire « le petit Singapour » des opérateurs économiques français dans la sous-région (35). Là encore, une des stratégies économiques centrales mise en place par Alassane Ouattara a été d'attirer le plus possible la confiance des investisseurs : en promouvant des initiatives de réforme du « climat des affaires » mais aussi grâce à son expérience personnelle. Le président Ouattara a obtenu un doctorat en Economie de l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis) et a été le premier Africain à être directeur adjoint du Fonds monétaire international (FMI) entre 1994 et 1999.

L'importance du discours de la « paix » et de la « réconciliation » a aussi une profonde historicité (36) dans l'houphouétisme. En tant que professionnel dans le domaine de la construction de la paix en Côte-d'Ivoire après la crise post-électorale, nous avons souvent été témoin de la mobilisation de l'héritage de FHB dans une partie de la société ivoirienne pour légitimer le processus de réconciliation, notamment à travers l'expression « *la paix n'est pas un mot, mais un comportement* » (37), qui lui a été attribuée. Comme le relève Bayart (38), FHB a beaucoup eu recours aux « *réunions de réconciliation* » pour ressouder les querelles entre élites à l'intérieur du parti, comme symbole de cette assimilation réciproque. Ainsi, en recourant au thème de la « *réconciliation nationale* » dès le début de son mandat, Alassane Ouattara s'inscrit aussi dans cette stratégie rhétorique, couplée aux ambitions des intervenants internationaux. Toutefois, comme le relève Guilia Piccolino (39), Alassane Ouattara a fait montre jusqu'ici d'une attitude plutôt peu conciliante, ne cherchant pas le consensus dans sa manière de gouverner. S'il a conservé l'attitude de l'« *autoritarisme doux* » de l'houphouétisme, avec un bilan mitigé sur le respect des droits

(32) G. Piccolino, « One step forward... », *op. cit.*, p. 106.

(33) *Id.*

(34) B. LOSCH, « Le concept café-cacao... », *op. cit.*, p. 319.

(35) *Ibid.*, p. 328.

(36) J. MADDOX-TOUNGARA, « The apotheosis of Côte-d'Ivoire's nana Houphouët-Boigny », *The Journal of Modern African Studies*, vol. XXVIII, n°1, 1990, pp. 23-54 ; G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*

(37) J. MADDOX-TOUNGARA, *op. cit.*

(38) J.-F. BAYART, *L'Etat en Afrique...*, *op. cit.*

(39) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*, pp. 38-39.

humains (40), il n'a pas la même croyance dans les vertus du dialogue. S'il a pu utiliser la libération de « prisonniers politiques » de manière stratégique pour montrer son ouverture et, aussi, jouer stratégiquement sur les divisions du Front populaire ivoirien, il a surtout démontré une certaine préférence pour un modèle « *top-down* » de décision autour d'un petit nombre de conseillers, sans rechercher à construire un consensus, même lorsque ses décisions concernaient ses soutiens (41).

Ainsi, historicité de l'houphouétisme et le profil de « technocrate » relativement autoritaire d'Alassane Ouattara permettent de comprendre les discours et les pratiques de gouvernement du nouveau Président. Un autre aspect fondamental de la formation de l'Etat en Côte-d'Ivoire ayant une profonde historicité sont les stratégies d'extraversion (42). Toutefois, ces dernières, là encore, doivent être comprises à l'aune des transformations de l'après-2011, ce qui donne un éclairage sur l'intégration de la Côte-d'Ivoire dans le monde.

#### LES STRATÉGIES D'EXTRAVERSION « POST-CONFLIT »

Les stratégies d'extraversion (43) telles que définies par J.-F. Bayart ont une profonde historicité en Côte-d'Ivoire (44). FHB en est devenu l'un des maîtres. Les crises des années 1990 et 2000 ont vu une exacerbation de ces stratégies, mais nous évoquerons ici des stratégies d'extraversion depuis 2011, à la fois celles de nature financière et celles liées à la justice et à la réconciliation.

Pour J.-F. Bayart, l'extraversion est « *la création et la capture d'une rente générée par la dépendance, par les acteurs dominants des sociétés africaines, qui fonctionne comme une matrice historique de l'inégalité, de centralisation politique et de lutte sociale* » (45). Le concept d'extraversion permet de réfléchir sur les conséquences domestiques de ces stratégies en direction de l'extérieur (46).

Certes, le capitalisme ivoirien ne peut être réduit à une « *politique du ventre* » (47) ou à des stratégies d'extraversion. Néanmoins, l'houphouétisme

(40) Amnesty International, « Côte-d'Ivoire : la loi des vainqueurs. La situation des droits humains deux ans après la crise post-électorale », 2013, disponible sur le site Internet [www.amnesty.org/download/Documents/8000/afr310012013fr.pdf](http://www.amnesty.org/download/Documents/8000/afr310012013fr.pdf), et « Les autorités doivent mettre un terme aux arrestations arbitraires et à la 'détention mobile' de membres de l'opposition », 2016, disponible sur le site Internet [www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/10/cote-divoire-authorities-must-stop-arbitrary-arrests-and-mobile-detention-of-opposition-supporters-ahead-of-referendum/](http://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/10/cote-divoire-authorities-must-stop-arbitrary-arrests-and-mobile-detention-of-opposition-supporters-ahead-of-referendum/).

(41) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*, p. 18.

(42) M. RICARD, « Historicity of extraversion in Côte-d'Ivoire and the 'post-conflict' », 2016, papier en cours d'évaluation.

(43) Une partie de cette section est issue de M. RICARD, « Historicity... », *op. cit.*

(44) R. BANÉGAS, « France's intervention... », *op. cit.*, p. 78.

(45) J.-F. BAYART, « Africa in the world: a history of extraversion », *African Affairs*, n°99, 2000, p. 222.

(46) C. JOURDE, « The international relations of small neoauthoritarian states: islamism, warlordism, and the framing of stability », *International Studies Quarterly*, 2007, pp. 481-503.

(47) B. LOSCH, « Retour sur un débat ivoirien... », *op. cit.*, p. 612.

reposait en partie sur ces dernières. FHB maîtrisait très bien les stratégies d'extraversion économiques et diplomatiques. Il se positionnait comme un « *champion* » de la politique étrangère française tout en conservant une marge de manœuvre (48). Ce positionnement lui a permis de produire des rentes de cette relation spéciale avec l'ancienne puissance coloniale, en parallèle de l'alliance stratégique avec les « marchands » – dont beaucoup étaient des investisseurs franco-ivoiriens. La Côte-d'Ivoire était en effet le premier récepteur d'aide étrangère française dans le monde durant les années 1960. D'un point de vue sécuritaire, elle bénéficiait d'un soutien indéfectible de la France, représentée notamment par la base militaire de Port-Bouët à Abidjan.

L'économie ivoirienne a connu de profondes transformations au tournant des années 1990 (49). Le démantèlement progressif des accords internationaux sur les matières premières agricoles et de la Caisse de stabilisation a rompu le compromis historique entre les planteurs, les marchands et l'Etat (50). Dans un contexte d'« *informalisation de l'économie et de diffraction du politique* » (51), on a assisté à une exacerbation des stratégies d'extraversion, par la production d'une rente de la dépendance des conditionnalités de libéralisation économique, un véritable théâtre d'ombre de la privatisation (52). Les élites politiques ont ainsi profité du contexte de l'ajustement structurel pour augmenter leur domination économique (53), tout en essayant de contrôler la défiance populaire à travers les stratégies de la tension (54) et de l'ivoirité (55). Le but était ici de garder le contrôle de l'ouverture au multipartisme.

Les stratégies d'extraversion post-conflit en Côte-d'Ivoire après la fin de la crise post-électorale ont été des rentes de plusieurs natures. La plus importante a été celle du support « post-conflit », principalement financier. A partir de 2012, les IFI et les pays créditeurs ont réduit la dette extérieure du pays de 7,5 milliards de dollars. La dette publique est passée de plus de 90% du PIB à environ 40% entre 2011 et 2015. Même si le processus PPTE précédemment évoqué a commencé depuis une quinzaine d'années, il est remarquable que l'achèvement du processus permettant l'accomplissement de cette forte marge de manœuvre budgétaire ait eu lieu seulement un an après l'entrée en fonction effective d'Alassane Ouattara en 2012.

Les conditions qui ont rendu possible la réalisation de cette rente sont nombreuses. Il est indéniable qu'Alassane Ouattara connaît très

(48) D. BACH, « L'insertion ivoirienne dans les rapports internationaux », in A. FAURE / J.-F. MÉDARD (dir.), *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Karthala, Paris, 1982, pp. 89-121.

(49) B. LOSCH, « Le complexe café-cacao... », *op. cit.*, « Libéralisation économique et crise politique en Côte-d'Ivoire », *Critique internationale*, n°19, 2003, pp. 48-60, et « Retour sur un débat ivoirien... », *op. cit.*

(50) B. LOSCH, « Le complexe café-cacao... », *op. cit.*, pp. 226-247.

(51) A. MBEMBE, *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*, La Découverte, Paris, 2010, p. 191.

(52) J.-F. BAYART, *L'Etat en Afrique*, *op. cit.*, p. XVII.

(53) M. MCGOVERN, *Making War in Côte-d'Ivoire*, Chicago University Press, 2011, p. 139.

(54) J.-F. BAYART, *L'Etat en Afrique*, *op. cit.*, p. XIV.

(55) R. MARSHALL-FRATANI, *op. cit.* ; A. CUTOLO, *op. cit.*

bien son audience lorsqu'il s'agit des relations avec les bailleurs de fonds internationaux. Depuis 2011, il a réalisé des performances discursives et matérielles pour attirer le soutien financier international. Ainsi, le discours de l'émergence – le projet politique de faire de la Côte-d'Ivoire un pays émergent en 2020 – fut un élément-clé de ce dispositif, même s'il n'est pas unique dans la sous-région. Cet engagement politique fut un argument de campagne lors des élections présidentielles de 2010, réitéré depuis (56) – notamment suite à l'embellie économique des années 2013-2015. Ce discours est relayé dans la presse à travers la communication des différents ministres et activités gouvernementales, mais aussi à travers les discours des sous-préfets, maires et autres leaders communautaires. La « *lutte contre la corruption* » était aussi un élément discursif et symbolique clé. A travers une vaste campagne d'affichage dans la capitale économique en 2013, mais aussi à travers un grand nombre d'initiatives institutionnelles. Cela inclut la création, pour la première fois en Côte-d'Ivoire, d'un Tribunal du commerce en 2012, mais aussi l'adoption d'un nouveau code minier. Même si, comme cela a été évoqué, la réalité des efforts dans le domaine de la lutte contre la corruption est probablement à nuancer (57), il est indéniable que l'effet performatif de ces initiatives symboliques et matérielles peut être puissant.

Il est aussi indéniable que l'augmentation du prix des matières premières agricoles, l'amélioration de la gestion des finances publiques ont aussi été des facteurs importants pour comprendre le soutien international « post-conflit », ainsi que la perception du rôle stratégique de la Côte-d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, dans un contexte sahélien tendu (58). Enfin, il est nécessaire néanmoins de souligner que cette forme d'extraversion a été importante dans les premières années « post-conflit », mais tend aujourd'hui à se résorber : comme le souligne G. Piccolino, la Côte-d'Ivoire, par ses ressources économiques, est bien moins dépendante de l'aide internationale que d'autres pays sortants de conflit comme l'ont été le Liberia, la Sierra Leone ou encore le Mali. La nature multilatérale du soutien post-conflit souligne aussi l'idée que l'extraversion est loin de se limiter à une relation avec la France. Cela est renforcé depuis plusieurs années par le rôle grandissant d'autres acteurs internationaux dans le pays, comme la Chine mais aussi les pays du Golfe.

Une autre stratégie d'extraversion intéressante à évoquer est celle concernant l'utilisation du processus de « réconciliation » et de la question de la justice post-conflit. En effet, la création de la Commission « Dialogue vérité réconciliation » (CDVR) dès juillet 2011, trois mois après la fin de la crise post-électorale, semble bien avoir été un des « prérequis » pour

(56) Cf. A. OUATTARA, « Statement during the general debate of the General Assembly », 22 sept. 2011, 66<sup>th</sup> session, disponible sur le site Internet [gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/66/CI\\_fr.pdf](http://gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/66/CI_fr.pdf).

(57) Entretiens avec des responsables d'organisation de la société civile dans le domaine de la transparence économique et des droits de l'homme, Abidjan, 2015.

(58) Entretien avec un responsable diplomatique, Abidjan, 2015.

garantir le soutien international post-conflit sans que la démarche ait été réellement réfléchie. La décision de donner la présidence de cette commission à un homme politique, en l'occurrence Charles Konan Banny, ancien Premier ministre, est plutôt rare. Cette décision fut critiquée par les spécialistes des questions de justice transitionnelle (59). Ces critiques sur le fonctionnement de la CDVR, notamment dans les rangs des représentants internationaux, ont décrédibilisé l'institution tout au long du processus, tandis que les tensions avec le gouvernement se firent de plus en plus importantes. Le gouvernement ira même jusqu'à créer une institution quasi « concurrente », le Programme national de cohésion sociale (PNCS). Le rapport final de la CDVR n'a toujours pas été publié depuis la fin de son mandat, qui s'est terminé en 2014. La décision d'extrader Laurent Gbagbo vers la Cour pénale internationale (CPI) en décembre 2011 peut-être aussi analysée comme une forme de jeu avec la ligne locale/internationale : est ainsi dégagée une rente politique d'extraversion en acceptant très rapidement cette extradition demandée par la Cour. En effet, les bénéfices politiques furent importants pour Alassane Ouattara, notamment parce qu'ils ont affaibli l'opposition et sorti du jeu son principal opposant.

Tout cela souligne l'importance de l'historicité de l'extraversion dans la trajectoire ivoirienne. Toutefois, plutôt que de démontrer une simple forme de dépendance, cela révèle les capacités des élites ivoiriennes à réinsérer la Côte-d'Ivoire dans le monde après la crise post-électorale de 2011. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur peut être une forme d'action selon J.-F. Bayart. Cela est donc à rebours des représentations de l'Etat dit « faible » en situation post-conflit. Concernant l'extraversion, il serait aussi nécessaire de ne pas la considérer comme un simple outil instrumental des élites, mais aussi de l'étudier dans la société, dans le « bas », pour comprendre comment l'extraversion fonctionne au quotidien.

LES LIGNES DE FRACTURE POLITIQUES :  
ENTRE PAIX DES VAINQUEURS  
ET PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

La nature de la « paix » et de l'Etat dans la Côte-d'Ivoire post-conflit souligne de nombreuses ambiguïtés (60). Malgré l'indéniable confiance de la « communauté internationale » et les résultats spectaculaires de la relance de la machine économique, Alassane Ouattara fait face à des enjeux importants pour son second mandat dans le domaine de la réconciliation politique. L'absence de violence lors des élections présidentielles de 2015 est encourageante, mais l'héritage des crises précédentes est toujours présent. Le concept de « paix des vainqueurs » a été avancé pour comprendre la Côte-d'Ivoire depuis 2011. Cela produit de nombreuses incertitudes

(59) Entretien anonyme avec un(e) responsabl(e) de l'Opération des Nations Unies en Côte-d'Ivoire, mai 2015.

(60) Une partie de cette section est issue du C. JOURDE / M. RICARD L. KANE, *op. cit.*

sur l'avenir politique du pays, auxquelles la réforme de la constitution instituant une troisième république en novembre 2016 n'a pas répondu. La question démocratique sera centrale lorsque Alassane Ouattara laissera le pouvoir en 2020.

Guilia Piccolino (61) a exploré le concept de « paix des vainqueurs » pour comprendre la Côte-d'Ivoire post-conflit. À bien des égards, le pari d'Alassane Ouattara de construction de l'État et de la paix à travers le développement économique et le « rétablissement de l'ordre » après le « chaos » de la période Gbagbo (62) contraste avec le peu d'avancement dans le domaine de la réconciliation. Il est en effet indéniable que la « paix » construite par de nombreux États dits « post-conflits » est éloignée des modèles proposés par la « paix libérale » des interventions internationales. W. Jones *et alii* (63) ont souligné qu'il est nécessaire de prendre au sérieux les projets de construction de l'État africain après un conflit civil, de les comprendre pour ce qu'ils sont, et non forcément les comparer au projet de la « paix libérale », tout en étant lucide sur les faiblesses des modèles de reconstruction développés.

Globalement, comme l'a relevé récemment un chercheur de l'International Crisis Group, ainsi que dans le cadre de nos entretiens, une partie importante de la population se sent mal représentée, voire exclue, notamment dans un contexte d'« accaparement des grands postes institutionnels et sécuritaires par des hommes originaires du Nord [i. e. des ex-rebelles] » (64). Au niveau des populations rurales, les conflits fonciers, toujours nombreux, restent une question majeure pour l'avenir de la Côte-d'Ivoire. Sur ce plan, le pouvoir en place reste prudent et n'a pas proposé de réformes majeures dans ce domaine (65), mais beaucoup d'observateurs signalent que ces conflits sont une bombe à retardement. Le concept de réconciliation en tant que concept et pratique de la construction de la paix est devenu un *leitmotiv* dans les situations dites « post-conflit » contemporaines. Cependant, l'institutionnalisation de la réconciliation par les intervenants internationaux ne peut cacher les rapports de pouvoir dans la société considérée. Parce que ce concept est vague et flexible, son utilisation politique peut être un « *universel vide* » (66). Une croissance économique forte et le discours de la « réconciliation nationale » n'ont pas permis d'initier un processus substantif de réconciliation politique. Les

(61) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*

(62) *Ibid.*, p. 17.

(63) W. JONES / R. SOARES DE OLIVEIRA / H. VERHOEVEN, « Africa's illiberal state-builders », University of Oxford, Refugee Studies Centre (Working Paper), 2012, notamment p. 21.

(64) R. DIPAGNE., « Côte-d'Ivoire : une stabilisation en trompe-l'œil », 22 oct. 2015, disponible sur le site Internet [www.jeuneafrique.com/273773/politique/cote-divoire-une-stabilisation-en-trompe-loeil/](http://www.jeuneafrique.com/273773/politique/cote-divoire-une-stabilisation-en-trompe-loeil/).

(65) J.-P. CHAUVEAU / J.-P. COLIN, *op. cit.*

(66) J. RENNER, « The local roots of the global politics of reconciliation: the articulation of 'reconciliation' as an empty universal in the South African transition to democracy », *Millennium: Journal of International Studies*, vol. XLII, n°2, pp. 263-285.



résultats de l'élection présidentielle nous donnent des indices sur l'étendue de ces divisions qui existent et de l'héritage de la crise post-électorale.

Les résultats de l'élection présidentielle d'octobre 2015 soulignent à la fois des continuités depuis la fin de la crise post-électorale mais aussi les divisions qui perdurent dans la société ivoirienne (67). Les résultats électoraux de l'alliance au pouvoir se sont montrés solides. En 2010, 2 483 164 votants avaient élu Alassane Ouattara au second tour de l'élection présidentielle. En 2015, 2 618 229 votants l'ont élu au premier tour sur environ 9 millions d'électeurs, soulignant la discipline de l'électorat du parti allié PDCI (68) et la base du Président autour du Rassemblement des républicains (RDR). Par son faible résultat, le principal candidat de l'opposition, Pascal Affi N'Guessan, président du FPI, qui a recueilli seulement 9% des voix, démontre son incapacité à rassembler les 46% d'électeurs qui avaient voté pour Laurent Gbagbo en 2010 au second tour. Cet élément souligne les divisions au sein de l'opposition. Cette faiblesse peut être analysée en parallèle de la question du taux de participation à cette élection, même si des recherches fiables de sociologie électorale manquent jusqu'ici. Le taux de participation, de 52,9% est en effet en forte baisse par rapport à l'élection de 2010, où il était d'environ 80%. Il n'existe pas de preuves irréfutables que cette baisse est liée aux soutiens de l'aile des frondeurs du FPI, qui appelait au boycott du scrutin. Néanmoins, la baisse du taux de participation est bien une tendance générale sur l'ensemble du territoire (52,9%), ce qui ne permet pas d'imputer cette baisse massive au seul mot d'ordre des « frondeurs » du FPI.

L'absence d'enjeu par rapport à 2010, où le scrutin devait sceller la résolution de dix ans de conflits, ainsi que les traumatismes de la dernière crise post-électorale peuvent tout autant être des facteurs explicatifs à avancer. Néanmoins, la profonde division de l'opposition, en particulier du FPI, est palpable à la lecture des résultats, corroborant l'analyse selon laquelle une partie de la population se sent marginalisée et refuse de s'inclure dans le processus politique actuel. Ainsi, la « paix » proposée par le nouveau pouvoir n'est ni la très vague « paix libérale » promue par les institutions et interventions internationales, ni une paix purement « illibérale » comparable à des régimes beaucoup plus coercitifs. Au-delà des continuités et des divisions que les résultats de ce scrutin soulèvent, il est aussi nécessaire de relever que, au niveau rural, la période actuelle est celle d'une incertitude : « *les différentes catégories sociales composant les populations rurales du Sud forestier observent les conséquences du changement de la donne politique conduit par le nouveau pouvoir et, selon qu'elles se perçoivent ou non du bon côté du manche, manifestent ou réservent leurs attentes vis-à-vis de l'Etat* » (69).

(67) G. PICCOLINO, « One step forward... », *op. cit.*, p. 105.

(68) *Id.*

(69) J.-P. CHAUVEAU / J.-P. COLIN, *op. cit.*, p. 10.



En 2016, le référendum pour l'adoption d'une nouvelle constitution a été l'élément central de la vie politique ivoirienne. Ancien projet d'Alassane Ouattara, il a été mené par le Président dans sa logique de gouvernance, c'est-à-dire moins la logique houpouétiste autour du dialogue mais plutôt selon une approche « *top-down* » visant à obtenir le maximum de résultat le plus vite possible (70), sans sérieuse consultation dans la société.

Cette nouvelle Constitution apporte de nombreux nouveaux éléments dont les effets restent à être étudiés. Si elle a été promue au nom de la « stabilité » et de la « paix », certains de ses aspects peuvent souligner l'importance de l'historicité de l'houpouétisme. Tout d'abord, la haute main du pouvoir exécutif n'a pas été du tout remise en cause, consolidant les caractéristiques d'un régime où la prééminence du pouvoir présidentiel est centrale. De plus, aucune innovation tendant au renforcement du pouvoir judiciaire n'a été réalisée (71). Deuxièmement, deux « innovations » institutionnelles majeures ont été réalisées avec la création d'un poste de vice-président, élu sur le « ticket » présidentiel au suffrage universel, ainsi qu'avec la création d'un Sénat. Une des conséquences majeures de la création du poste de vice-président pourrait être de produire un « ticket » RDR-PDCI, ce qui pourrait aider à une fusion entre ces deux partis dans l'alliance RHDP. Cela pose la question de la compétition électorale pour l'après-Ouattara. Si le RDR et PDCI sont réunis dans un même parti et qu'ils choisissent ce ticket, il est possible que le RHDP puisse avoir une longue hégémonie sur la vie politique ivoirienne, réactivant durablement – au-delà de la situation particulière de 2010 – les alliances politiques du PDCI. La création du Sénat a été beaucoup critiquée dans la presse et sur les réseaux sociaux comme celle d'une institution « budgétivore » destinée à rétribuer des soutiens politiques, mais elle peut être aussi vue comme un outil pour assurer cette « assimilation réciproque des élites » permettant de coopter d'éventuels mécontents.

Le pouvoir politique a promu aussi en grande partie cette nouvelle constitution comme une manière d'assurer une paix durable par la suppression de l'article 35 de la constitution de 2000, qui est considéré comme celui de l'« ivoirité », stipulant que l'éligibilité d'un candidat à la présidence nécessite que les ascendants de ce dernier doivent être tous deux Ivoiriens d'origine. La formulation passée de cet article avait été clairement réalisée pour écarter Alassane Ouattara de la compétition électorale. La nouvelle formulation de l'article 55 permet selon ses promoteurs de réduire les risques de tensions autour de l'ancienne formulation. Une autre innovation relativement originale est la création, avec l'article 175, de la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels. La promotion de la « chefferie traditionnelle » pour résoudre les conflits est

(70) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*, p. 17.

(71) G. YABI, « Côte-d'Ivoire : la nouvelle constitution proposée par le président Ouattara est une occasion manquée », 2016, disponible sur le site Internet [www.wathi.org/debat-du-mois/contributions\\_septembre-octobre-2016/cote-divoire-nouvelle-constitution-proposee-president-ouattara-occasion-manquee/](http://www.wathi.org/debat-du-mois/contributions_septembre-octobre-2016/cote-divoire-nouvelle-constitution-proposee-president-ouattara-occasion-manquee/).

devenue en quelques années une pratique populaire chez les intervenants internationaux, qui pourrait être à l'avenir aussi un outil favorisant le transformisme cher à Antonio Gramsci pour la cooptation des élites au sein du pouvoir politique. Seule l'observation du fonctionnement effectif de ce système permettra d'évaluer les résultats de ce dernier.

La création du poste de vice-président aura, à n'en pas douter, un impact politique profond sur l'avenir de la Côte-d'Ivoire. Le fait que Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale, perde son rôle de « dauphin constitutionnel » est peut-être un signe supplémentaire de la tendance générale au déclin de son influence et de celle de ses soutiens vis-à-vis d'Alassane Ouattara (72).

Au-delà des questions relatives aux élections et aux modes de gouvernement, il ne faut pas oublier que l'imaginaire et les pratiques démocratiques travaillent cette société, notamment à travers la question de la redevabilité publique et des revendications sociales. En effet, un certain nombre de citoyens ivoiriens, notamment en zone urbaine, se font entendre et parfois s'organisent face à des scandales de corruption et de cherté de la vie. Cela peut être compris comme une forme d'économie morale illustrant des conceptions populaires de la légitimité et de la justice (73), ainsi que possiblement des changements dans l'imaginaire politique et civique. Le concept d'économie morale renvoie, chez l'historien Edward Thompson et l'anthropologue James Scott à « *une conception de l'échange entre peuple et élites, appuyées sur des normes de réciprocité et de droit à la subsistance inscrites dans les routines quotidiennes* » (74).

Le pouvoir en place, à de nombreuses reprises, a dû répondre au mécontentement populaire par des démissions de ministres et de responsables étatiques. A titre d'exemple, en 2012, le ministre Adama Bictongo a dû démissionner dans l'affaire de l'indemnisation des victimes des déchets toxiques déversés à Abidjan en 2006. En 2015, le ministre des Sports a dû aussi le faire lors de l'affaire des primes de la Coupe africaine des Nations de l'équipe nationale.

Concernant le coût de la vie, les mouvements sociaux, en particulier ceux organisés sur les réseaux sociaux, pullulent sur ce thème, à l'instar du mouvement « Trop c'est trop » sur le réseau social Facebook, concernant en particulier l'augmentation du prix de l'électricité de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE). Au printemps 2016, une déclaration sur le coût de la vie et le mécontentement social actuel en Côte-d'Ivoire (75) de Bruno Koné, porte-parole du gouvernement ainsi que ministre de l'Économie numérique et de la Poste, a suscité un déchaînement de réactions sur les réseaux sociaux. Le ministre en question avait en effet

(72) G. PICCOLINO, « A victor's peace?... », *op. cit.*, p. 7.

(73) J. SIMÉANT, « 'Économie morale' et protestation – détours africains », *Genèses*, n°81, 2010, p. 144.

(74) *Id.*

(75) Cf. *Jeune Afrique*, 27 avr. 2016, disponible à l'adresse [www.jeuneafrique.com/321441/politique/cote-divoire-face-a-grogne-sociale-ouattara-rogne-contre-ministres/](http://www.jeuneafrique.com/321441/politique/cote-divoire-face-a-grogne-sociale-ouattara-rogne-contre-ministres/).

déclaré que ce mécontentement était avant tout alimenté par « 100 à 200 personnes qui commentent l'actualité ivoirienne » sur les réseaux sociaux. Cette déclaration a déclenché l'ire des internautes (76), initiant des protestations ironiques autour du *hashtag* « #les200 » sur les réseaux sociaux. Ces mouvements dans la société – sous-étudiés – doivent à l'avenir être mieux scrutés par les analystes, notamment pour comprendre les soulèvements populaires qui ont eu lieu par exemple au Burkina Faso ces dernières années.

\* \*  
\*

La réconciliation politique prônée par le pouvoir depuis 2011 n'est pas encore une réalité en Côte-d'Ivoire. A bien des égards, il existe de nombreuses preuves qu'une partie de la population se sent exclue du processus politique. Une telle situation est génératrice de tensions qui, à terme, peuvent déboucher sur une utilisation de la violence pour accéder au pouvoir. Alassane Ouattara a voulu réconcilier par le développement économique, mais au-delà des limites de cette stratégie, la croissance économique elle-même n'a pas été assez inclusive et pourrait, elle aussi, générer des tensions dans la société. Pour gouverner, le Président a utilisé différents outils inspirés de l'houphouétisme en vue de (re)construire l'Etat et la paix en Côte-d'Ivoire, tout en utilisant une méthode de gouvernement souvent « technocratique » et autoritaire. La reconstruction post-conflit en Côte-d'Ivoire depuis 2011 est à rebours des représentations de l'Etat faible ou failli. Elle est, au contraire, un réinvestissement de l'Etat dans les infrastructures et, plus globalement, dans la société. Cette situation a été rendue possible en partie grâce aux capacités du chef de l'Etat à assurer un soutien international massif après la crise post-électorale. Cela témoigne des capacités des élites ivoiriennes à s'insérer dans des dynamiques transnationales, notamment à travers les stratégies d'extraversion. Néanmoins, la nouvelle Constitution peut faire craindre l'émergence d'un parti unifié durablement hégémonique, qui pourrait être source de tensions, le nouveau « ticket » présidentiel devenant un éventuel partage du pouvoir entre le RDR et le PDCI. Dans le même temps, les ressources financières et militaires des anciens rebelles proches de Guillaume Soro restent importantes. Cela démontre la nécessité de promouvoir un dialogue entre ces différentes élites pour assurer une transition pacifique du pouvoir en 2020. Enfin, il est important d'identifier et de comprendre comment les imaginaires démocratiques travaillent la société ivoirienne, malgré les tentations parfois autoritaires du pouvoir.

(76) « Cherté de la vie en Côte-d'Ivoire : le ministre Bruno Koné s'explique face à la grogne des internautes », Abidjan.net, 2016, disponible sur le site [Internet.news.abidjan.net/h/589826.html](http://Internet.news.abidjan.net/h/589826.html).